

Une première en éducation

Onze organisations signent le manifeste

Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec

Montréal, le 24 novembre 2008. – « Comme société, peut-on tolérer qu'un élève sur trois quitte le secondaire sans diplôme ? Peut-on tolérer que des Québécoises et des Québécois ne possèdent pas le seuil minimal pour fonctionner aisément dans la société ? Peut-on tolérer que le Québec se retrouve dans le peloton de queue des provinces en ce qui a trait à la participation des adultes à des activités de formation en milieu de travail ? », ont questionné, aujourd'hui, les onze porte-parole des organisations syndicales et étudiantes, représentant un demi-million de personnes qui travaillent ou qui étudient dans le réseau de l'éducation, du préscolaire à l'université, à l'occasion de la présentation du manifeste *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*.

Au Québec, des pas de géant ont été franchis en éducation

Dans la foulée du rapport de la commission Parent, le gouvernement du Québec réalisait une grande réforme de l'éducation afin de la démocratiser, d'en accroître la qualité, d'en assurer l'accessibilité. Depuis cette réforme, des pas de géant ont été accomplis en matière de scolarisation et d'accès à une éducation de qualité. Cette démocratisation de l'éducation a permis au Québec de combler son désastreux retard historique et d'entrer dans la modernité.

Le projet éducatif du Québec est gravement menacé

Cependant, sous l'impulsion des tenants de l'idéologie néolibérale, du dogme du déficit zéro et de la déresponsabilisation de l'État, le projet éducatif démocratique du Québec est gravement menacé depuis plusieurs années. À en croire certains, l'éducation publique souffrirait de tous les maux. La confiance des citoyennes et des citoyens envers nos institutions publiques s'en trouve ébranlée.

Pour les signataires du manifeste, il faut agir dès à présent, car le projet éducatif démocratique et le développement de l'éducation publique ne sont plus de véritables priorités. Se satisfaisant d'en gérer les contradictions et les problèmes, l'État québécois renonce à assumer la maîtrise d'œuvre du système d'éducation. Il abandonne son développement aux valeurs et aux modèles de l'entreprise privée. En témoigne en particulier le sous-financement dont souffre depuis trop longtemps l'ensemble du réseau de l'éducation.

Un appel pressant aux partis politiques

C'est dans cet esprit que les onze organisations provenant des milieux de l'éducation lancent un appel pressant aux partis politiques pour qu'ils s'engagent

à mettre en œuvre les dix propositions qui ont fait l'objet d'un fort consensus quant à l'urgence de faire de l'éducation la priorité nationale du Québec. Il est donc proposé :

- 1- De faire de l'éducation la priorité nationale et, conséquemment, d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale de l'éducation publique apte à soutenir avec fermeté le développement d'un système d'éducation de qualité, universel, accessible et gratuit ;
- 2- D'implanter des changements structurants qui contribueront à faire de nos écoles primaires et secondaires des milieux de vie motivants et tournés vers la réussite, notamment par les éléments suivants :
 - La mise en place de projets éducatifs accessibles à tous les élèves ;
 - Une diminution du nombre d'élèves par classe ;
 - L'ajout de ressources enseignantes, professionnelles et de soutien afin de mieux encadrer et soutenir les élèves en difficulté et les nouveaux arrivants ;
 - Un développement des activités parascolaires ;
 - Un accroissement de la qualité des services de garde en milieu scolaire ;
- 3- De mettre en place des modalités permettant, à terme, la fin du financement public des écoles privées, en favorisant l'intégration progressive des écoles privées au système public d'éducation, dans le plein respect des droits du personnel impliqué ;
- 4- De développer et de consolider le réseau national des cégeps, et de garantir dans toutes les régions une offre de services diversifiés et gratuits, et une formation de qualité, équivalente et transférable, attestée par un diplôme national ;
- 5- De veiller à ce que soit maintenu l'équilibre entre les trois volets de la mission fondamentale des universités, de se faire l'instigateur d'une réelle collaboration entre les établissements, de faire en sorte que la mission des universités soit au cœur de toute décision, d'où qu'elle provienne, et de revoir en conséquence son approche de la gouvernance dans l'enseignement supérieur ;
- 6- De prendre des mesures fermes pour encadrer les rapports entre les établissements d'enseignement et l'entreprise privée, notamment en balisant les partenariats et le financement de la recherche ;

- 7- De reconnaître, dans les faits, à tous les adultes le droit à l'éducation et à la formation continue et leur donner les moyens d'assurer l'exercice de ce droit ;
- 8- D'organiser un véritable débat social sur l'ensemble de la condition financière étudiante, d'améliorer, de toute urgence, le programme d'aide financière aux études et de mettre en place des mécanismes permettant de réduire les obstacles financiers à la poursuite des études ;
- 9- De mettre en place les moyens nécessaires pour favoriser l'attraction, l'insertion professionnelle, une préparation adéquate du personnel, la formation continue, le maintien en emploi, une rémunération équitable ainsi que de meilleures conditions de fin de carrière pour le personnel de l'éducation ;
- 10- De mettre fin au sous-financement chronique du système d'éducation et d'y réinvestir massivement de telle sorte qu'il puisse répondre aux besoins actuels et à venir.

« Pour les partenaires signataires de cette déclaration, faire de l'éducation publique la priorité nationale, c'est choisir d'investir avec détermination dans notre avenir collectif et se donner les moyens d'affronter avec confiance les défis du XXI^e siècle. C'est sans hésiter que le Québec doit s'engager dans cette voie », concluent les signataires du manifeste.

Ont signé ce manifeste :

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, président

La Confédération des syndicats nationaux (CSN), Claudette Carbonneau, présidente

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Pierre St-Germain, président

La Fédération autonome du collégial (FAC), Jean-Claude Drapeau, président

La Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP), Denis Sylvain, président

La Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU), Bernard Gaucher, président

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Xavier Lefebvre Boucher, président

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), David Paradis, président

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), Cécile Sabourin, présidente

Le Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF), Robert Martin, président

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Carole Letendre, 4^e vice-présidente

Pour obtenir une copie du manifeste *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*, vous pouvez consulter les sites de ces organisations.

– 30 –

Renseignements :

- Marjolaine Perreault, attachée de presse CSQ, Cell. : 514 235-5082
- France Désaulniers, conseillère aux communications, CSN, Cell. : 514 219-2947
- Marie Pelchat, conseillère aux communications FAE, Cell. 514 952-3559
- Dany St-Jean, attaché de presse FEUQ, Cell. : 514 212-5457
- Guy Desmarais, vice-président communications et développement FAC, Tél. : 514 848-9977 poste 235, Cell. : 514 943-9561
- Merlin Trottier-Picard, vice-président FECQ, Cell. : 514 554-0576
- Camille Gauthier, FQPPU, Tél. : 514 843-5953
- MQAF, Tél. : 514 343-7732
- FAEUQEP, Tél. : 514 343-7732
- FPPU, Tél. : 819 376-5043
- SPGQ, Tél. : 514 849-1103